

**Commission permanente du conseil municipal sur la présidence du conseil**

**Procès-verbal de l'assemblée publique  
du jeudi 11 juin 2009 à 17 heures  
Hôtel de ville, salle du conseil  
275, rue Notre-Dame Est**

**L'engagement démocratique et l'implication citoyenne des jeunes – Adoption des recommandations**

---

**COMMISSAIRES PRÉSENTS :**

M. Marcel Parent, président  
Mme Anie Samson, vice-présidente  
M. Warren Allmand, membre  
M. Michel Bissonnet, membre  
Mme Soraya Martinez, membre  
Mme Claire St-Arnaud, membre

**COMMISSAIRES ABSENTS :**

M. Marvin Rotrand, vice-président  
M. Claude Trudel, membre

**COLLABORATEURS PRÉSENTS :**

Du Conseil jeunesse de Montréal : Mme Geneviève Gardere et Mme Mylène Robert;  
Du Bureau de la présidence du conseil : M. Pierre Morin.

**ASSISTANCE :** 5 personnes

---

**1. Ouverture**

Le président de la commission, M. Marcel Parent, déclare la séance ouverte à 17 h 05. Il souhaite la bienvenue à l'assistance. Il présente les commissaires et explique le déroulement de l'assemblée.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Sur une proposition de la vice-présidente, Mme Anie Samson, appuyée par M. Michel Bissonnet, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

**3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 21 mai 2009**

Sur une proposition de Mme Soraya Martinez, appuyée par M. Warren Allmand, le procès-verbal de l'assemblée du 21 mai 2009 est adopté à l'unanimité.

**4. L'engagement démocratique et l'implication citoyenne des jeunes – Adoption des recommandations**

Le président, M. Marcel Parent, fait lecture des recommandations suivantes :

La commission

REMERCIE le Conseil jeunesse de Montréal pour sa grande contribution à la tenue de la consultation publique ;

REMERCIE ceux et celles qui lui ont fait part de leurs commentaires, suggestions et recommandations, ainsi que les fonctionnaires qui ont participé au processus pour la qualité de leurs interventions au cours des assemblées publiques et des séances de travail de la commission;

APPUIE la révision de la procédure d'inscription à la période de questions des citoyens au conseil municipal amorcée par Ville de Montréal et la mise en œuvre, tel que proposé par la commission, d'une procédure par tirage au sort ;

Et fait les recommandations suivantes au conseil municipal :

#### **R-1**

La commission recommande :

Que le conseil municipal étudie la possibilité de tenir, en 2010, un Sommet des jeunes sous l'égide du Conseil de jeunesse de Montréal et du Forum jeunesse de l'île de Montréal. La commission recommande également que la Ville octroie les ressources nécessaires au bon déroulement de cet événement.

#### **R-2**

La commission recommande :

Que la Ville de Montréal demande au gouvernement du Québec d'inclure, au programme éducatif de niveau secondaire, des éléments susceptibles d'accroître la compréhension du fonctionnement des structures municipales et gouvernementales ainsi que des droits et responsabilités des citoyennes et des citoyens.

#### **R-3**

*Attendu l'élection générale du 1<sup>er</sup> novembre 2009 ;*

*Attendu qu'il y a lieu de favoriser la participation électorale des jeunes ;*

La commission recommande :

Que la Ville de Montréal invite le Bureau des élections à s'associer au Conseil jeunesse de Montréal et au Forum jeunesse de l'île de Montréal dans la mise en œuvre de mesures destinées à accroître la participation électorale des jeunes.

#### **R-4**

*Considérant la demande du Conseil jeunesse de Montréal ;*

La commission recommande :

Que la Ville de Montréal évalue la possibilité de créer un portail jeunesse d'information municipale et d'offrir au Conseil jeunesse de Montréal l'accès à des sites de réseautage, notamment Facebook et Twitter, dans le but de rejoindre les jeunes par le moyen de communication privilégié qu'ils utilisent et afin de les informer des services municipaux qui leur sont offerts et ainsi encourager leur participation citoyenne active.

#### **R-5**

*Considérant qu'il y a lieu de favoriser l'implication citoyenne des jeunes ;*

La commission recommande :

Que la Ville de Montréal encourage la tenue de séances des commissions dans les centres communautaires, maisons de jeunes, écoles secondaires, collèges ou universités de manière à rejoindre les jeunes dans les lieux qu'ils fréquentent et afin de les amener à s'intéresser aux enjeux municipaux.

Sur une proposition de la vice-présidente, Mme Anie Samson, appuyée par M. Warren Allmand, les recommandations sont adoptées à l'unanimité.

#### **5. Commentaires du public**

Le président, M. Marcel Parent, invite les personnes présentes à s'exprimer. Mme Mylène Robert, coordonnatrice du Conseil jeunesse de Montréal, remercie la commission d'avoir initié une consultation sur l'engagement démocratique des jeunes.

#### **6. Levée de la séance**

Le président, M. Marcel Parent, remercie les personnes présentes de leur participation. À 17 h 15, sur une proposition de la vice-présidente, Mme Anie Samson, appuyée par Mme Soraya Martinez, la séance est levée.

**RÉDIGÉ LE : 22 JUIN 2009**

**ADOPTÉ LE : 24 MARS 2010**

---

« ORIGINAL SIGNÉ »

Marcel Parent  
Président

---

« ORIGINAL SIGNÉ »

Nicole Paquette  
Secrétaire-researchiste